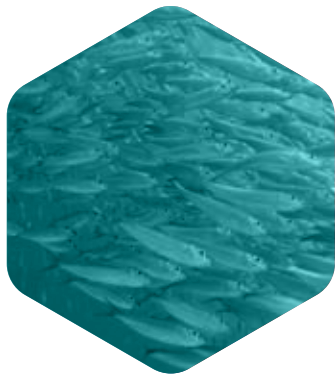


Partenariats Public-Privé dans le domaine vétérinaire:

Découvrez comment développer des PPP
efficaces et durables dans votre pays

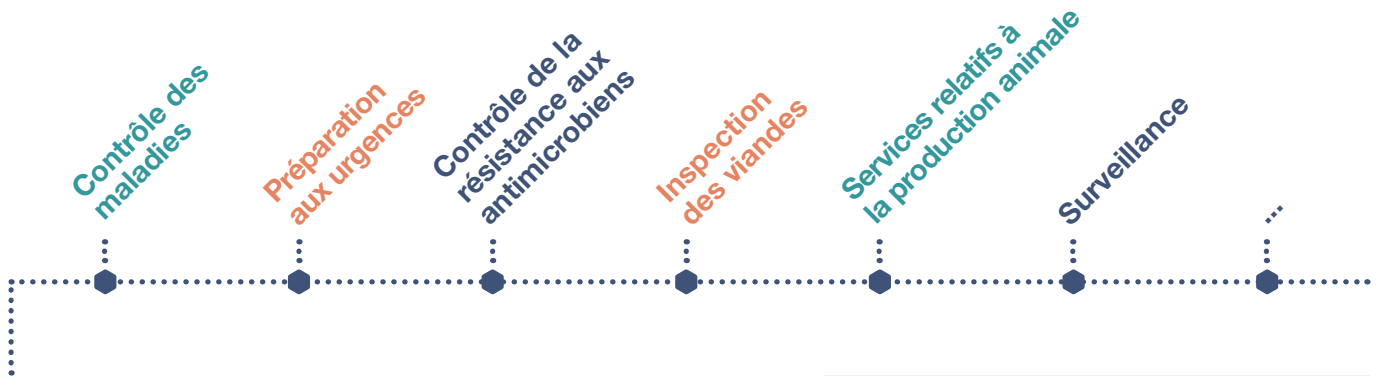


ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

Qu'est-ce qu'un Partenariat Public-Privé (PPP) ?

Un Partenariat Public-Privé constitue une **approche conjointe** selon laquelle les secteurs public et privé conviennent de responsabilités et partagent ressources et risques pour atteindre des objectifs communs qui **génèrent des bénéfices de manière durable**.

Comment les PPP peuvent-ils bénéficier au domaine vétérinaire ?



Si vous estimez qu'il est nécessaire, dans votre pays, de mettre en place ou renforcer un des services contribuant aux sujets mentionnés ci-dessus, alors l'établissement d'un PPP pourrait constituer un moyen d'atteindre votre objectif.

Le domaine vétérinaire bénéficie des services d'organisations publiques comme privées.

Alors que les **gouvernements** demeurent responsables des politiques qu'ils adoptent, il est possible de parvenir à une **meilleure mise en œuvre de ces politiques** si l'on implique totalement les parties **prenantes du secteur privé** concernées, en leur faisant donner des exemples et partager l'élaboration de projets de politiques.

L'établissement de PPP contribue à utiliser de manière plus efficace et efficiente les ressources des secteurs public et privé, notamment en développant des synergies grâce à une collaboration active et structurée. Les PPP contribuent également à améliorer l'accès aux services en équilibrant le développement, la présence géographique et l'influence de chacun de ces secteurs dans l'ensemble du pays.

Une situation gagnant-gagnant

Sur la base d'expériences existantes, voici les différents types d'impacts que les PPP peuvent fournir :



ÉCONOMIE nationale renforcée



CONFIANCE accrue dans le gouvernement et dans ses partenaires privés



Risque COMMERCIAL réduit et opportunités accrues pour le secteur privé



Amélioration de la SANTÉ publique






Solutions à des questions d'ordre SOCIÉTAL



Les PPP offrent un potentiel d'amélioration considérable pour l'élaboration des politiques relatives à la santé et au bien-être des animaux, et pour la mise en œuvre des services dans le domaine vétérinaire.

Quels sont les types de PPP habituellement utilisés dans le domaine vétérinaire ?

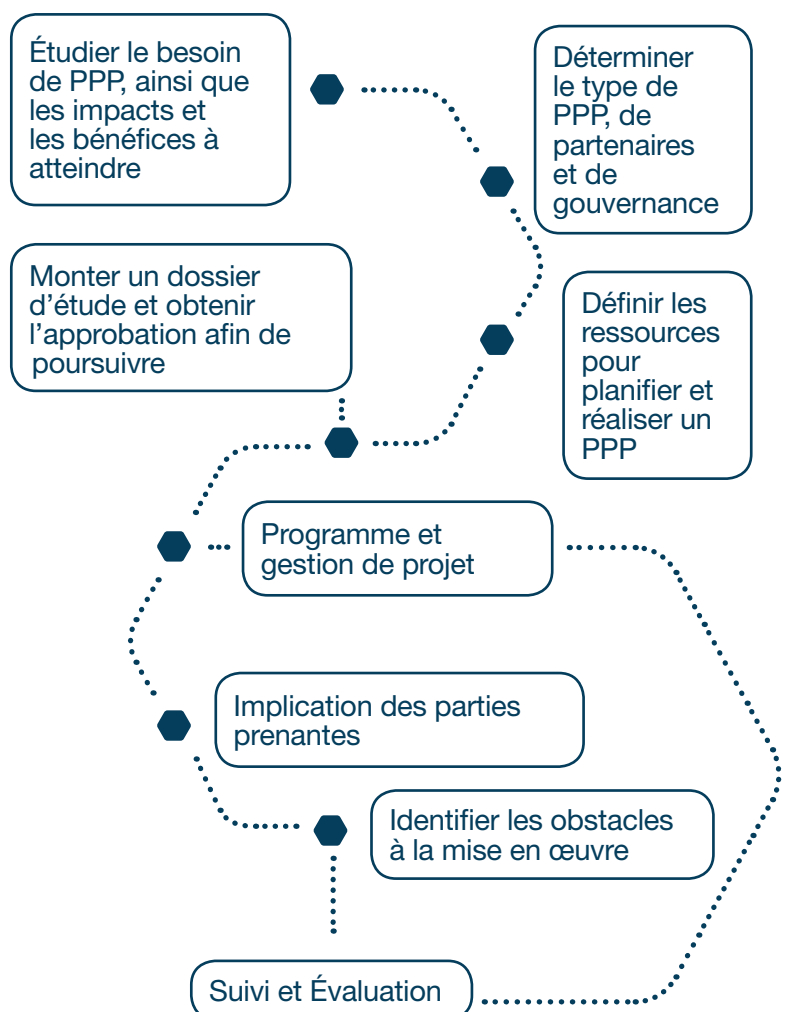
	 Transactionnel		 Collaboratif		 Transformatif	
Définition	Acquisition par le gouvernement de services sanitaires/zoosanitaires spécifiques provenant de prestataires de services vétérinaires privés		Engagement conjoint du secteur public et des bénéficiaires finaux pour fournir des politiques/résultats mutuellement convenus		Élaboration de capacités durables pour réaliser des programmes majeurs, autrement impossibles à accomplir	
Parties prenantes du secteur privé	Vétérinaires privés, paraprofessionnels vétérinaires, auxiliaires communautaires de santé animale		Bénéficiaires finaux, souvent des associations de producteurs		Entreprises nationales/multinationales du secteur privé (par ex. : industrie pharmaceutique, agroalimentaire, etc.)	
Principal secteur initiateur	Public ✓	Privé	Public ✓	Privé ✓	Public	Privé ✓

Facteurs de réussite pour les PPP



- **Appréciation mutuelle** par les partenaires des bénéfices et objectifs respectifs ;
- **Compréhension commune** des résultats à obtenir par le partenariat ;
- **Rôles respectifs** bien définis et bien compris ;
- **Ressources déterminées** et capacité d'appliquer de **bonnes pratiques de gestion de projet** avec une coordination efficace, une bonne communication et un suivi conjoint ;
- **Engagement fort et durable des dirigeants** des deux secteurs pour que le partenariat fonctionne et soit durable.

Quel est le processus de développement des PPP ?



Pour plus d'informations sur les Partenariats Public-Privé dans le domaine vétérinaire

Manuel PPP de l'OIE

Un ensemble de lignes directrices pour la mise en œuvre de PPP, avec plusieurs exemples concrets de réussites.



Ce document est disponible sur :

www.oie.int/manuelppp

Téléchargez et imprimez votre propre exemplaire

Cours en ligne

Un cours introductif simple d'une durée d'une heure, en libre accès sur la plateforme OIE de cours en ligne

<http://elearning-ppp.oie.int>

Développé en collaboration avec :



www.oie.int/partenariatspublicprive